

Plan vérifié le
Par:

E	MODIFIE L2 26-06-08	S.K	ZON_cambrai_e
D	MODIFIE L2 22-01-2008	S.K	
C	MODIFIE L2 10-12-2007	T.W	Echelle : 1/7000 Code Mission : 0_Phase-ZON
B	MODIFIE L2 05-12-2007	T.W	
A	ETABLI LE 24-10-2007	T.W	Format : EP

AMODIAG Environnement <http://www.amodiag.com>

17, Place du Port Delsaux - B.P. 30127
59393 VALENCIENNES CEDEX

Tel 03.27.20.11.80 - Fax 03.27.20.11.89
amodiag@amodiag.com

SIEGE SOCIAL

MOS AGENCES

Côte d'Opale 59600 BOP Tel 03.20.67.30.95	Ouest & Ile de France 94015 LA ROCHE YV Tel 01.30.30.20.27	Centre 59000 LILLE CEDEX 03 Tel 03.20.30.20.27	Sud Ouest 63000 CLERMONT CEDEX 03 Tel 03.20.34.70.27	Sud Est 63000 CLERMONT CEDEX 03 Tel 03.20.32.22.47
--	---	---	---	---

Zone d'urbanisation future

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL:

Infiltration des eaux pluviales interdite:
Raccordement au réseau public avec limitation de débit de rejet à 2l/s/ha

Maîtrise des eaux pluviales:
- eaux de toitures, à la parcelle:
Mise en place de techniques alternatives sur tout nouvel aménagement:
*) rechercher le principe du zéro rejet par infiltration
*) si l'infiltration n'est pas possible, limiter les débits de rejet à 2l/s/ha.
- eaux de voiries (domaine public et domaine privé):
Raccordement au réseau public avec limitation du débit de rejet à 2l/s/ha.

Mise en place de techniques alternatives sur tout nouvel aménagement:
*) rechercher le principe du zéro rejet par infiltration
*) si l'infiltration n'est pas possible, limiter les débits de rejet à 2l/s/ha.

contraintes de captages d'eau

- LOCALISATION DES CAPTAGES
- PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE
- PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE
- PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE

